

Des vœux tournés vers l'avenir avec le nouvel hôpital local départemental

Les vœux qui se sont déroulés mercredi soir, ont permis de dresser les contours du nouvel hôpital local départemental dont la première pierre sera posée courant 2019.

Protocole respecté lors des vœux où la présidente du conseil de surveillance de l'hôpital local départemental, Christelle Petex, a salué le député Martial Saddier, le conseiller départemental Denis Duvernay, le président de la communauté de communes Louis Favre, les maires des communes environnantes, le directeur du lycée Jeanne Antide et sa collaboratrice, la direction et le personnel de

l'établissement. Celle-ci a remercié celles et ceux qui s'investissent dans l'exercice de leur fonction, par des valeurs humaines et le respect dans l'accompagnement des résidents.

Elle présentait ensuite le travail de l'ancienne directrice, Sylvie Ménnétrier, et de l'ensemble du personnel qui a permis à l'établissement d'être certifié au niveau A, niveau le plus élevé de certification, c'est-à-dire sans réserve, ni recommandation. Elle a remercié l'ensemble des services sans oublier les bénévoles.

Dans ses vœux, celle-ci a rappelé le lancement du futur hôpital dont la première pierre sera posée en 2019.

La nouvelle directrice de

l'hôpital local par intérim Laurence Minne a présenté ses vœux et profité de cette occasion pour faire le bilan de l'année écoulée et les perspectives à venir, mais aussi la visite de certification de santé en reconnaissance du travail menée depuis des années.

Le jury de concours a désigné le lauréat GCC, qui aura la responsabilité de construire le nouvel hôpital, dans un premier temps sous forme de plans et de perspectives architecturales. L'ouverture du pôle d'activités et de soins adaptés de 14 places pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer a également été évoquée. Pour cette nouvelle structure le financement a intégré un certain nombre



La nouvelle directrice par intérim de l'hôpital Laurence Minne (à gauche) et la présidente du conseil de surveillance Christelle Petex. PHOTO Le DL/M.-T.R.

d'aides et de subventions de l'ARS, du conseil départemental et de la commune de Reignier qui mettra à disposition les terrains d'assise pour un montant de 2,2 M€. L'hôpital se mobilisera pour garder sa maîtrise budgétaire.

D'autres projets essentiels pour les patients résidents seront mis en œuvre au fil des mois comme la lutte contre la dénutrition des personnes âgées avec le projet "Mange main".

M.-T. ROCH